

LIVRET DE PROPOSITIONS N°7

S'APPUYER SUR LE SPORT POUR
FÉDÉRER LES FRANÇAIS ET
FAIRE DE LA FRANCE UNE
NATION SPORTIVE !

LES PROPOSITIONS DES JEUNES AVEC MACRON

Le 13 septembre 2017, Paris est officiellement choisie pour accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Si l'organisation de cet événement international est un atout incontestable pour le rayonnement de notre pays et de ses athlètes, il doit également être un tremplin pour développer des politiques publiques ambitieuses en matière de sport.

La pratique sportive, les performances de nos champions sur la scène internationale, ou encore l'attachement à nos 360 000 associations sportives contribuent à forger la passion des Français pour le sport. Il est devenu au fil de l'histoire et à travers tous nos territoires, une occasion incontournable de se réunir, de partager des émotions inoubliables et de faire société ensemble. À travers nos propositions, nous cherchons à renforcer le rôle fédérateur du sport.

Nous souhaitons également que le sport s'adapte aux défis climatiques, de lutte contre les discriminations ou encore d'égalité femmes-hommes qui sont aujourd'hui au cœur des attentes de notre génération. Outil d'émancipation et de santé publique, la pratique sportive doit pouvoir irriguer notre quotidien. Le sport a démontré ses bienfaits dans la lutte contre les souffrances psychologiques comme pour notre équilibre et notre bien-être personnel.

Dans la continuité des idées formu-

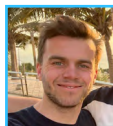
lées lors de l'élection présidentielle, le groupe de travail Sport des Jeunes avec Macron a activement travaillé à actualiser nos propositions et à apporter de nouvelles réponses. Face aux enjeux qui structurent notre société et à un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, notre ambition est simple : faire de la France une grande nation sportive, au rendez-vous de l'Histoire !



Ambroise Méjean
Président



Loïc Terrenes
Vice-Président en charge des Idées



Maxime Hérault
Délégué thématique Sports, Jeux olympiques et Associations

FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE, POUR TOUS, TOUT AU LONG DE LA VIE

PROPOSITION N°1 : Rassembler sous la même autorité les diplômés et métiers de professeurs (CAPEPS) et d'éducateurs sportifs (DEJEPS)

Afin de créer une mobilité entre les professions d'accompagnement sportif entre les structures publiques à travers les carrières. Cela permettrait également de mettre en place des cours individuels à destination de nouveaux

publics sur des créneaux réguliers (ex: demandeurs d'emplois, personnes âgées) avec des professeurs d'EPS ou des éducateurs sportifs, sous la gestion des collectivités locales.

PROPOSITION N°2 : Réformer l'EPS au collège et au lycée

En divisant chaque cours en différents espaces et modules (sport collectif, sport de combat, renforcement musculaire...) pour donner la possibilité à chaque élève de trouver l'activité physique ou sportive (APS) qui lui correspond et ainsi prendre du plaisir à travers une APS, et non la subir. L'objectif serait donc que les temps d'EPS soient utilisés pour que 100% des élèves puissent vraiment prendre du plaisir en pratiquant une activité physique ou sportive, ce qui

les inciteraient à en pratiquer davantage. Pour que les moins bons soient totalement libérés et que les meilleurs élèves puissent en même temps être récompensés par leurs performances, seuls les élèves avec une moyenne d'EPS supérieure à leur moyenne générale se verraient comptabiliser la moyenne dans leur bulletin, suivant le même principe que les options au baccalauréat.



PROPOSITION N°3 : Élargir le Pass'Sport aux étudiants précaires et rendre possible l'achat d'équipements sportifs basiques (haltères, paire de chaussure de sport...) pour encourager la pratique sportive individuelle

En ce sens, nous proposons également :

- La création d'une plateforme d'accompagnement nationale pour tous les étudiants gérée par l'État afin d'apporter des conseils sur les pratiques sportives, ou encore sur la nutrition, pour lutter contre l'obésité à travers une politique de prévention. Les étudiants en STAPS pourraient notamment valider des stages par l'accompagnement des jeunes cherchant à effectuer des programmes individuels.
- La mise en place d'un plan spécifique pour créer des infrastructures sportives

aux abords et dans les universités pour les étudiants, dans le prolongement de la CVEC, certaines universités souhaitent réhabiliter ou construire des infrastructures sportives mais privilégiant d'utiliser la contribution pour d'autres projets.

- En valorisant dans leur notation les élèves inscrits à l'UNSS auteurs de bonnes performances sportives. En complément, l'accès au Pass'Sport pourrait également être automatisé lors du paiement d'une licence sportive ou d'une activité sportive marchande.

PROPOSITION N°4 : Créer des olympiades universitaires à l'échelle nationale et européenne

Afin de valoriser la performance et les valeurs de fraternité et d'universalisme du sport, où les vainqueurs remporte-

raient une certaine somme à réinvestir dans la construction/la réhabilitation d'infrastructures sportives.

PROPOSITION N°5 : Accompagner les entreprises et les administrations publiques dans l'intégration de vestiaires et d'installations sportives sur leurs sites professionnels

Pour faciliter la pratique sportive en milieu professionnel comme lors des trajets domicile-travail ou lors de la pause méridienne. Au sein de l'ensemble des structures publiques, mettre à disposition des tutoriels à l'ensemble des

agents leur permettant de développer une activité sportive lors de leur temps de travail, notamment lorsque celles-ci bénéficient de salles ou d'infrastructures sportives.

PROPOSITION N°6 : Rendre possible la prescription de séances de sport remboursables par la sécurité sociale pour les personnes atteintes de symptômes dépressifs ou de phase de développement de burn-out

En faisant du sport un traitement de prévention et de guérison contre les maladies physiques et psychologiques.

LE SAVIEZ-VOUS ?

• **20,8%** : c'est la part des 18-24 ans touchés par des épisodes dépressifs en 2021, d'après une étude de Santé Publique France. Une part en forte hausse. Or, selon différentes études réalisées à travers le monde, la pratique d'une activité physique ou sportive diminuerait les symptômes dépressifs ou d'anxiété, et serait même plus efficace que certains médicaments.

PROPOSITION N°7 : Aider les jeunes mamans à reprendre le sport l'année suivant la naissance de leur enfant par l'attribution d'un Pass'Sport pour une durée de 10 mois

Activable dans les deux ans après la naissance de leur enfant et sous conditions de leurs revenus. Nous souhaitons également encourager les fédérations à

créer des structures de garde d'enfants et à développer les activités en présence des enfants.



FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

PROPOSITION N°8 : Encourager la création d'infrastructures sportives dans le prolongement de l'annonce du plan "5000 équipements sportifs" par le Président de la République en 2021

En développant encore davantage les partenariats public-privé, notamment dans les zones rurales, comme dans les quartiers populaires ou à proximité des universités, pour permettre à tous de pouvoir faire du sport près de chez soi.

Dans ce prolongement, nous souhaitons rendre obligatoire l'intégration d'installations ou d'équipements sportifs (ex. : parcours de santé) dans les projets de construction de nouveaux lotissements ou quartiers.

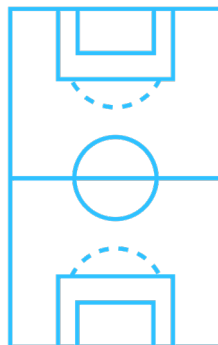
PROPOSITION N°9 : Recenser les infrastructures, activités et associations près de chez soi à travers une plateforme unique FranceSports

Les différents droits et aides publiques (État, collectivités, entreprises, ...) en lien avec le sport y seraient également présents. Dans un second temps, afin de rendre possible l'envie de nombreux Français de participer à des sports collectifs (mais qui ne le font pas, faute de trouver des terrains ou des coéquipiers),

la plateforme permettrait de réserver des espaces publics sportifs (hors période réservée aux clubs) afin de se retrouver et rencontrer de nouvelles personnes pour exercer une activité sportive collective comme un match de football, de handball, de basket ou encore de tennis...

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **310 000** : c'est le nombre d'équipements sportifs répartis sur l'ensemble du territoire, en 2021, soit 46 équipements pour 10 000 habitants. Pourtant, l'information et l'accès à ces derniers semblent être des problèmes pour de nombreux Français.



FAIRE DU SPORT UNE ACTIVITÉ POPULAIRE, FÉDÉRATRICE, INCLUSIVE ET RESPECTUEUSE DES ENJEUX SOCIÉTAUX

PROPOSITION N°10 : Imposer la valorisation des sportives de haut niveau dans les médias, en rendant obligatoire la diffusion en clair à la télévision de leurs rencontres lorsque les mêmes rencontres masculines le sont aussi

En se basant sur les rencontres de l'article 3 du décret n° 2004-1392 du 22 décembre 2004, pour susciter des vocations dans le sport pour les femmes et valoriser le sport féminin. Dans ce pro-

longement, nous souhaitons imposer par décret la parité dans la diffusion de publicité avec des sportifs/sportives sur les chaînes télévisées.

PROPOSITION N°11 : Instaurer une clause sociale et environnementale dans le cadre de l'organisation des compétitions sportives internationales pour faire du sport un secteur respectueux du climat et engagé pour sa protection, mais aussi du droit international du travail, de l'égalité femmes - hommes et des droits des minorités

Cette clause, qui pourrait faire l'objet d'un partenariat international entre les différentes structures organisatrices des compétitions de haut-niveau, permettrait de mettre fin à l'attribution de ces événements à des villes ou pays n'étant pas en capacité de respecter ces principes écologiques et sociaux, en raison de leur situation géographique

ou de leur droit interne. Concernant le cas de la France, nous appelons, dans le cadre du plan de sobriété pour le sport, à réévaluer plusieurs dispositifs, comme la part de réutilisation des eaux usées dans les structures sportives, et à engager un diagnostic énergétique de l'ensemble des infrastructures sportives, pour améliorer leur efficacité.

PROPOSITION N°12 : Ajouter un onglet rencontres sportives au Pass Culture pour faire des événements sportifs des moments populaires et accessibles à tous

Il s'agirait d'intégrer une carte interactive des rencontres sportives près de chez soi et en excluant les rencontres de « gala », qui suscitent des bénéfices billetterie conséquents pour les clubs. En collaboration avec ces derniers, nous

aimerions faire bénéficier aux étudiants boursiers ou précaires de places à tarifs préférentiels pour les rencontres des équipes régionales, lorsque les taux de remplissage sont faibles, quelques jours en amont des événements.

PROPOSITION N°13 : Créer des JO-délégués dans les établissements scolaires sur le modèle des éco-délégués et dans les établissements de jeunesse (maisons de jeunesse, centres de loisirs . . .) lors de l'été 2024

Pour faire des JO une fête accessible à tous et vécue par les plus jeunes. Leur mission sera de partager les valeurs de l'olympisme à leurs camarades, revenir sur l'histoire des JO, présenter les métiers autour du sport et le quotidien des

sportifs à travers un réseau d'ambassadeurs, de s'appuyer sur le réseau Terres de Jeux pour présenter la place des JOP2024 dans les territoires, ou encore de revenir sur les actualités de la compétition.

PROPOSITION N°14 : Imposer un taux d'investissement pour financer le développement du handisport et du sport adapté dans les fédérations

Accompagné d'un plan d'objectifs pluriannuel, pour mieux inclure les personnes en situation de handicap dans le sport.



PROPOSITION N°15 : Créer un cadre pour autoriser l'usage des fumigènes dans les stades sous certaines conditions et individualiser les sanctions lors d'incidents

Afin de réduire drastiquement la prononciation de huis-clos total ou partiel, en les réservant uniquement à des cas d'incidents collectifs majeurs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- **6 000** : c'est le nombre de fumigènes craqués en Ligue 1 et en Ligue 2 cette saison, selon Le Parisien. Un nombre en forte hausse, malgré la hausse des sanctions parallèle à cette hausse du nombre de craquages (qui est passée d'amendes à des huis-clos partiels ou totaux), puisqu'un peu plus de 1 600 engins pyrotechniques avaient été craqués lors de la saison 2015-2016 et un peu plus de 2 600 lors de la saison 2018-2019.

PROPOSITION N°16 : Mieux lutter contre les discriminations en créant un référent "lutte contre les discriminations" au sein de chaque association sportive

Il serait formé sur ces enjeux, afin de lutter contre les abus, violences et discriminations (racisme, haine anti-LGBT, ...). Cela permettrait de renforcer la diffusion d'outils et de bonnes pratiques,

et de sensibiliser des adhérents et instances dirigeantes, pour que tous les jeunes puissent avoir les mêmes rêves et chances d'accéder aux mêmes vocations.



REMERCIEMENTS :

Merci aux membres du groupe de travail

- Amaury BEAUDOIN,
- Luc CHARLES,
- Tristan DELPÉRIÉ,
- Anthony GAUDIN,
- Thibault GRADEL,
- Loïc GUILPAIN,
- Maxime HÉRAULT
- Thomas LAURENT,
- Laura LINK.



Le mouvement de la jeunesse qui s'émancipe et qui s'engage

CRÉES EN 2015, LES JEUNES AVEC MACRON C'EST :

- ▶ Le premier mouvement politique de jeunesse de France, avec **31 000 adhérents**.
- ▶ Une présence dans plus de **90 départements** en France et à l'étranger.
- ▶ Plus d'une **centaine d'élus locaux** dans nos communes.
- ▶ Un engagement sans faille sur le terrain et sur le plan des idées en faveur de **l'égalité des chances, de l'écologie et du pouvoir d'achat** des jeunes.

Si toi aussi, tu souhaites contribuer à la transformation de notre pays,
rejoins-nous sur lesjam.fr



@jeunesmacron